

# RENCONTRES

## des sciences de la durabilité

Savoir(s) habiter la terre et ses limites

30 septembre, 1 et 2 octobre 2024 - Lilliad Learning Center, Lille

### Thème des Rencontres

La rapidité du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité fait de la période actuelle un moment unique dans l'histoire de l'humanité. Six des neuf limites planétaires sont d'ores et déjà franchies, menaçant l'habitabilité de la Terre. Les dégradations de l'environnement rendent chaque année un nombre croissant de régions de la planète difficilement habitables, causant ou aggravant catastrophes naturelles et problèmes de malnutrition, maladies, pauvreté, migrations forcées, etc.

Toutes les activités humaines et tous les humains n'ont pas la même responsabilité dans les dégradations de l'environnement, et tous n'en subissent pas les conséquences avec la même intensité. Ainsi, les 10% les plus riches du monde sont responsables de près de la moitié des émissions de carbone, soit 7 fois plus que les 50% les plus pauvres, qui sont aussi plus vulnérables aux effets du changement climatique. Les inégalités entre groupes sociaux, genres, espèces, activités, territoires, formes de savoir, etc. représentent donc un enjeu central.

Savoir habiter la Terre et ses limites, c'est d'abord comprendre ce qui, dans nos modes d'organisation sociale, y compris de production des connaissances scientifiques, continue à la fois d'aggraver la crise et de freiner nos capacités d'action.

C'est ensuite expérimenter d'autres modes de consommation, de production, d'organisation économique et sociale pour satisfaire nos besoins fondamentaux. Il nous faut donc mieux connaître la variété des modes d'habiter la Terre, en dehors du monde occidental et en son sein, au travers de la multitude d'expérimentations d'autres façons de s'alimenter, se soigner, se loger, se déplacer, apprendre, participer et co-habiter.

Nous avons besoin de toutes les formes de savoir. Les disciplines scientifiques ne peuvent pas appréhender en silo la complexité des enjeux d'habitabilité. De plus, transformer nos modes d'habiter la Terre repose sur les savoirs issus de l'expérience des acteurs dans des contextes et territoires spécifiques. Et transformer, c'est aussi décider et agir. A cet égard, les asymétries de pouvoir, entre groupes sociaux, régions du monde, genres, etc. sont un frein puissant. Les acteurs et actrices des transformations socio-écologiques, que ce soit sur le terrain ou dans les laboratoires de recherche, doivent donc collaborer pour donner plus de place aux réalités, valeurs et perspectives des communautés les plus fragiles, pour concevoir et initier des transformations légitimes et renforcer la capacité de tous et toutes à décider et agir dans un monde complexe et incertain.



## Appel à sessions

Les Rencontres souhaitent encourager une grande variété d'experts à déposer des soumissions : chercheurs et chercheuses, représentant.e.s d'associations ou de collectifs, artistes, étudiant.e.s, professionnel.le.s des secteurs publics et privés, etc. Les intervenant.e.s étudiant.e.s, doctorant.e.s et post-doctorant.e.s ou acteurs et actrices non académiques pourront bénéficier d'un soutien financier pour leur hébergement et transport sous certaines conditions.

### Intervenant.e.s confirmé.e.s

- Sabine Barles (CNRS),
- Emilie Crouzat (INRAE),
- Jérôme Gaillardet (CNRS),
- Geneviève Pruvost (CNRS),
- Patrick Meyfroidt (UCLouvain)
- Olivier de Schutter (OHCHR),

## Comité d'organisation

Sabine Barles (CNRS), Nathalie Blanc (CNRS), Wolfgang Cramer (CNRS), Olivier Dangles (IRD), Coline Grimée (CNRS, Future Earth), Florence Jany-Catrice (Université de Lille), Pablo Jensen (CNRS), Alice Meunier (CNRS), Sandrine Paillard (CNRS, Future Earth), Nicolas Postel (Université de Lille), Christophe Soulard (INRAE)

### Deux types de sessions (de 1h30) sont sollicitées :

- Des sessions de présentation et débat. Elles doivent être organisées de sorte à permettre au moins 30 minutes de discussion entre les intervenants et les participants.
- Des ateliers participatifs avec un objectif de construction collective.

Les sessions et ateliers doivent répondre à la thématique centrale de l'évènement en permettant de présenter, analyser, discuter et/ou explorer, concevoir des projets, des initiatives ou des expérimentations d'autres façons de s'alimenter, se soigner, se loger, se déplacer, apprendre, participer, et co-habiter.

Si une grande variété d'enjeux peuvent être traités : énergie, eau, villes, aménagement du territoire, one health, océan, biodiversité, travail, migrations, éducation, démocratie, etc., les sessions doivent aborder ces projets, initiatives ou expérimentations sous l'angle :

- A la fois des enjeux environnementaux et de justice sociale,
- De la combinaison d'au moins deux besoins fondamentaux (s'alimenter, se soigner, se loger, se déplacer, apprendre, participer, cohabiter entre humains et avec le reste du vivant).

Le comité d'organisation privilégiera les propositions de sessions impliquant une diversité de formes de connaissances (interdisciplinarité, savoirs académiques et de terrain) et d'intervenant.e.s.



## Modalités

**Vous pouvez proposer une session en remplissant le formulaire avant le 15 mai 2024 à minuit.**

Les propositions devront comprendre :

- Un titre (éventuellement un sous-titre),
- Une description du thème de la session ou de l'atelier abordé (max 500 mots),
- Pour les ateliers participatifs, une description du format et notamment de l'approche participative,
- Une bio (max. 200 mots) de chaque intervenant.e et leurs adresses e-mail,
- Le nom et les informations de contact du coordinateur/de la coordinatrice principale,
- Eventuelle demande de soutien financier pour le transport et l'hébergement des intervenant.e.s jeunes chercheurs ou chercheuses ou non académiques en précisant la ville de départ (NB: le soutien financier sera accordé dans les limites des fonds disponibles et les voyages en avion ne seront pas pris en charge).

Veuillez noter que le comité d'organisation des Rencontres peut suggérer de modifier le type de session proposé, s'il le juge opportun.

### Calendrier

- Ouverture de l'appel à sessions le 2 avril 2024
- Clôture de l'appel à sessions le 15 mai
- Notification au plus tard le 12 juillet